

DEMI-PENSION - NOTE AUX PARENTS

- **ACCES AU SERVICE DE RESTAURATION** : la capacité d'accueil étant limitée, la liste des demi-pensionnaires sera publiée le 02/09/2026. Sont prioritaires :
 - Tous les élèves de 6e
 - Les élèves de 5e, 4e et 3e résidant **hors** des secteurs suivants :
Hauts de Madiana, Madiana, Bourg de Schœlcher, Anse Madame, Lotissement des Flamboyants, Case Navire rue Aubin EDMOND (limite piscine), lotissement Case navire (limite du Campus).
- Une fiche d'inscription est mise à votre disposition sur le site du collège. Vous devrez l'imprimer, la renseigner et la remettre lors du paiement de la demi-pension sur place (**voir calendrier**).
- **LE PAIEMENT** : concerne 3 jours/ semaine (selon EDT) pour un montant forfaitaire unique pour l'année.
 - Deux possibilités de paiement sont proposées :
 1. un paiement unique pour l'année : **204.60 €**
 2. un paiement par trimestre : **68.20 €**
 - les moyens de paiement sur place sont : Carte bancaire - Espèces – Chèques bancaires
- **LE REMBOURSEMENT** : l'agence comptable effectue un virement bancaire en fin d'année scolaire.
NB : ne seront prises en compte que les absences justifiées pour les raisons de santé, les jours de grève et les motifs d'indisponibilité du service de demi-pension, inhérents au fonctionnement de l'établissement.
PS : les justificatifs d'absence sont à transmettre à la Vie scolaire pour tous.
Pour les demi-pensionnaires ils devront être transmis également au service de gestion à :

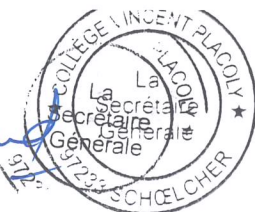
intendance.9720455m@ac-martinique.fr

- **LES DOSSIERS DE P.A.I ALIMENTAIRE** : seront remis à l'infirmière, avec les pièces demandées.
- **LES DEMANDES AU FONDS SOCIAL** : seront à retirer au secrétariat de gestion auprès de l'assistante sociale du collège. Les demandes sont à renouveler chaque trimestre par le parent.



Nous rappelons que les informations restent consultables toute l'année sur :
Le **SITE INTERNET** du collège, **PRONOTE** et le **TABLEAU D'AFFICHAGE** du collège.

La secrétaire générale,
Karine LEGRAND



La principale,
Anny PARICARD-SINOSA